



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Courriel : Vernehmlassung.ISKV@astr.admin.ch

Fribourg, le 30 septembre 2025

2025-1028

Édition de l'ordonnance sur le système d'information relatif aux contrôles de la circulation routière (OSICR)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 20 juin 2025, vous nous avez consultés sur le projet cité en titre, et nous vous en remercions.

Nous approuvons pleinement ce projet, au sujet duquel nous n'avons pas de remarques particulières. Vous trouverez en annexe le formulaire de consultation complété.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaix-Morel, Chancelière d'Etat

Annexe

—
Formulaire de consultation

Copie

—
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle et la Police cantonale ;
à l'Office de la circulation et de la navigation ;
à la Chancellerie d'Etat.



S181-1159

Consultation

Édition de l'ordonnance sur le système d'information relatif aux contrôles de la circulation routière (OSICR) et modification de l'ordonnance sur le contrôle de la circulation routière (OCCR)

Questionnaire

Avis émis par:

Canton Association Organisation Autre

Expéditeur:

Etat de Fribourg
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Important – jusqu'au 31.10.2025

Merci de renvoyer le formulaire rempli sous forme électronique et en format Word (.doc ou *.docx) à
Vernehmlassung.ISKV@astra.admin.ch*

Questions

1. Avez-vous des remarques sur le projet ?

OUI

NON

Aucune remarque / pas concerné

Remarques :

2. Approuvez-vous le projet d'OSICR (P-OSICR) ?

OUI

NON

Remarques:

3. Approuvez-vous l'art. 1 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

4. Approuvez-vous l'art. 2 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

5. Approuvez-vous l'art. 3 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

6. Approuvez-vous l'art. 4 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

7. Approuvez-vous l'art. 5 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

8. Approuvez-vous l'art. 6 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

9. Approuvez-vous l'art. 7 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

10. Approuvez-vous l'art. 8 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

11. Approuvez-vous l'art. 9 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

12. Approuvez-vous l'art. 10 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

13. Approuvez-vous l'art. 11 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

14. Approuvez-vous l'art. 12 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

15. Approuvez-vous l'art. 13 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

16. Approuvez-vous l'art. 14 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

17. Approuvez-vous l'art. 15 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

18. Approuvez-vous l'art. 16 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

19. Approuvez-vous l'art. 17 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

20. Approuvez-vous l'art. 18 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques :

21. Approuvez-vous l'art. 19 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

22. Approuvez-vous l'art. 20 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques :

23. Approuvez-vous l'art. 21 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

24. Approuvez-vous l'art. 22 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

25. Approuvez-vous l'art. 23 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

26. Approuvez-vous les adaptations de l'ordonnance sur le contrôle de la circulation routière apportées par l'art. 24 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

27. Approuvez-vous l'art. 25 P-OSICR ?

OUI

NON

Remarques:

28. Approuvez-vous les indications contenues dans l'annexe ?

OUI

NON

Remarques:

29. Voir le ch. 53 de l'annexe (données relatives au contrôle des marchandises dangereuses) : la saisie de l'expéditeur/du destinataire dans le SICR est-elle obligatoirement nécessaire du point de vue des autorités de contrôle ?

OUI

NON

Remarques:

30. Avez-vous des propositions de modification concrètes ou d'autres remarques sur les différentes dispositions du projet d'ordonnance examiné ?

OUI

NON

Remarques: